

PAROLE DE LOUP- rapport d'activités



7ème édition

Association FERUS



FERUS bénéficie du soutien
de la DREAL Auvergne-
Rhône-Alpes, dans le cadre
de la mission Loup

Sommaire

- Bilan synthétique 2021 p.2
- Parole de Loup : Dialoguer-sensibiliser-informer p.4
- Déroulement du programme p.5
- 2021 : bilans des actions réalisées p.9
- Résultats des questionnaires p.11
- Parole de loup en photos p.15
- Perspectives et remerciements p.16
- Annexes p.17



PAROLE DE LOUP 2021 : bilan synthétique

CONTEXTE

7^{ème} édition/ du 24 juillet au 21 août 2021 soit 26 jours d'action

1 encadrant (salariée de l'association FERUS) / 2 accompagnateurs en montagne encadrant les sorties « découverte du territoire et du loup)

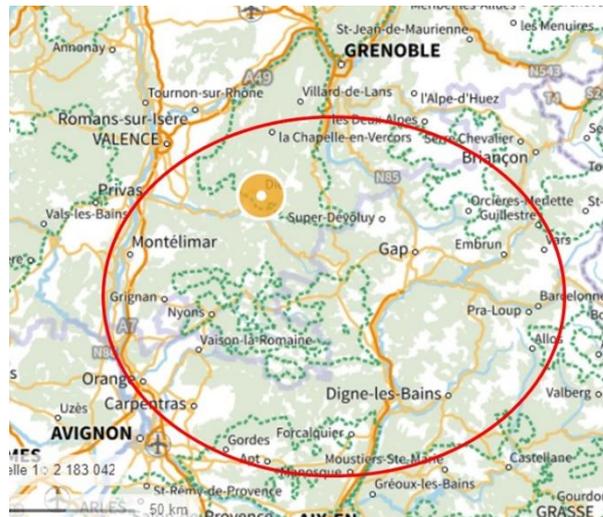
11 bénévoles, participant de 1 à 2 semaines. 7 filles et 4 garçons, de 18 à 63 ans. 3 bénévoles avaient déjà participé à Parole de Loup lors d'une précédente édition.

1 équipe de 4 personnes mobilisée chaque semaine

TERRITOIRE

4 départements concernés : Drôme/ Vaucluse/ Hautes-Alpes/Alpes de Haute-Provence

Une centaine de communes concernées



Réalisation d'un questionnaire sur les marchés

- 420 questionnaires réalisés sur 13 marchés*
- Des heures d'échanges avec les passants, locaux ou de passage sur la présence du loup en France et le Plan National Loup mis en place par l'Etat français.

Maraudage "chiens de protection"

- 8 actions de maraudage aux départs de sentiers de randonnées **
- Une centaine de randonneurs sensibilisés lors de chaque journée

Distribution de plaquettes d'information

- 12 000 plaquettes d'information « le Loup en France » et 12 000 BD « chiens de protection, les bons réflexes à adopter » distribués
- 1222 commerces/lieux d'accueil ont accepté de diffuser nos deux documents

* Liste des marchés/lieux touristiques :

26 => col de rousset/ Crest/Die/ La Chapelle en Vercors/ Dieulefit/ Nyons ;

84 => Gordes ;

05 => Savine le lac / L'argentière- la Bessée/ Embrun/ Guillestre ;

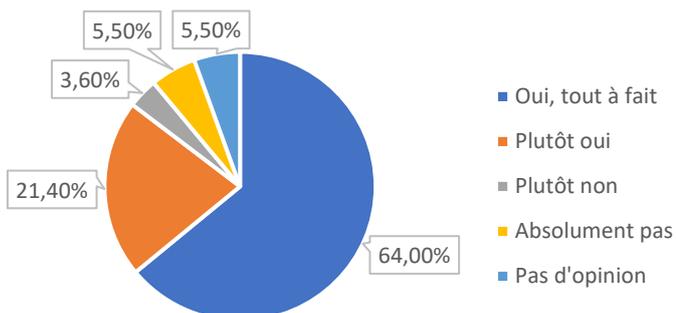
04 => Seyne les Alpes/ Barcelonnette

**Liste des départs de sentiers de randonnées :

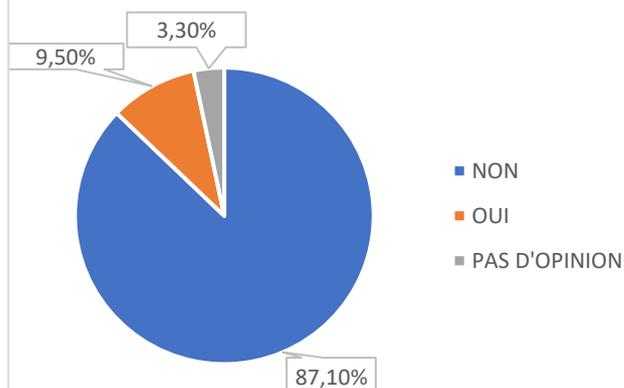
Mont-Ventoux (84) / Ancelle (col de Moissière- 05)/ Ceillac (05)/ Les Orres (05)/ Montclar (04)/ Allos (04)/ Réallon (05)

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

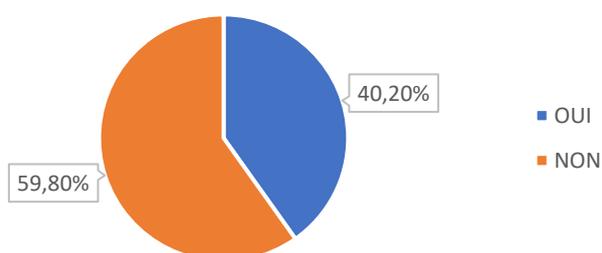
Le loup est de retour en France depuis près de 30 ans (1992), pensez-vous aujourd'hui qu'il ait sa place ?



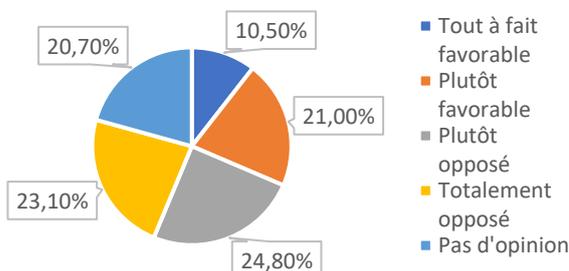
La présence du loup vous inquiète-t-elle ?



En plus du dispositif d'indemnisation, l'Etat finance des mesures de protection des troupeaux aux éleveurs. Connaissez-vous certaines de ces mesures ?



Bien que le loup soit une espèce protégée, l'Etat autorise chaque année l'abattage d'une partie de la population : près de 20% en 2021, soit environ 118 loups sur une population estimée à 620. Êtes-vous favorable à cette mesure ?



AUTRES ACTIONS

4 sorties « découverte du territoire et du loup » + 1 sortie découverte du pastoralisme et des chiens de protection chez un éleveur partenaire de FERUS (programme PastoraLoup) proposées aux bénévoles du programme Parole de Loup

1 intervention dans un centre de vacances, lors d'un séjour sur le thème du loup, au Chauffayer (05- Association joie et Soleil), pour un public de jeunes adolescents.

1 intervention radio au sein de la radio Alpine Meilleure, une radio associative des Hautes-Alpes pour présenter les actions de l'association (Parole de Loup/Parole de Patou et PastoraLoup) : [ram05 — Loup et pastoralisme: Ferus informe et agit](#)

Lors d'une action de sensibilisation des randonneurs sur les chiens de protection, participation au tournage du prochain film de la SAPN-FNE 05 (Société Alpine de Protection de la Nature) qui fera suite au film « une branche en travers du chemin » qui aborde la relation loup et pastoralisme.

Accueil du photographe Franck Pourcel sur nos actions, en vue d'une exposition sur l'homme et le loup pour le musée ethnographique départemental des Alpes de Haute Provence à Mane

A noter : dans le cadre du lancement de son nouveau programme Parole de Patou, FERUS a aussi réalisé en juin et octobre une dizaine de conférences sur les chiens de protection auprès d'offices de tourisme/mairie et de clubs de randonneurs, afin de rappeler quels sont le rôle de ces chiens et les bons comportements à adopter et diffuser. Un excellent accueil de la part des participants, qui saluent et encouragent ce type de démarche ! D'autres conférences sont d'ores et déjà prévues en octobre et l'association souhaite pérenniser cette action dans le futur.

Parole de Loup : Dialoguer-sensibiliser-informer



Consciente des difficultés rencontrées par l'élevage en zone de présence des grands prédateurs, l'association FERUS est présente depuis 1998 sur le terrain aux côtés des éleveurs au travers de l'action Pastoraloup®.

Forte de son expérience dans les Pyrénées au travers du programme Parole d'Ours mis en place en 2008, l'association FERUS lance dans les Alpes, en 2015, le programme « Parole de loup », à destination du grand public.

Basé sur le dialogue, l'écoute et l'information, ce programme d'éco-bénévolat a pour objectif d'apporter, aux habitants et aux gens de passage, une information de qualité sur la présence du loup en France, les mesures mises en place pour accompagner au mieux son retour au travers notamment du Plan National d'Action sur le loup, et les bons comportements à adopter lors d'une rencontre avec des chiens de protection.

Financée par la Dreal Auvergne Rhône Alpes (Dreal AURA), l'action permet à des bénévoles venus de toute la France de prendre conscience du dossier en milieu rural et/ou périurbain, de diffuser largement des plaquettes d'information sur le loup (FERUS) et sur les chiens de protection (DREAL), de recueillir l'opinion à travers une enquête de terrain notamment sur les marchés estivaux.



L'équipe de bénévoles encadrée par un membre de FERUS sillonne ainsi les départements concernés de plus ou moins longue date par le retour du loup. Dialoguer, écouter, sensibiliser, informer sont les maîtres mots de cette action. Il ne s'agit pas là d'imposer un point de vue et de convaincre à tout prix, au contraire l'objectif est de sortir du rapport d'opposition binaire (POUR ou CONTRE le Loup) totalement stérile. L'objectif est de diffuser une information éclairée et objective et de répondre sur le terrain, aux interrogations multiples du grand public.

L'édition 2021, menée sur les départements des Hautes-Alpes, des Alpes de Haute-Provence, du Vaucluse et de la Drôme, entre juillet et août, a permis de parcourir une centaine de communes concernées par le dossier et des centaines de commerces, de distribuer des milliers de plaquettes sur le loup et sur les chiens de protection, d'échanger sur ces deux sujets avec des milliers de riverains, vacanciers, commerçants, élus, randonneurs et d'établir des dizaines de questionnaires.

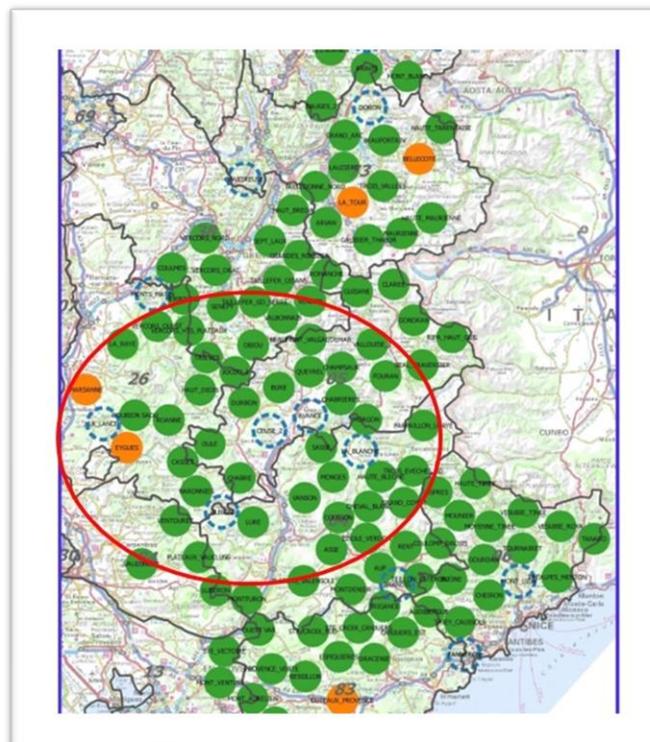
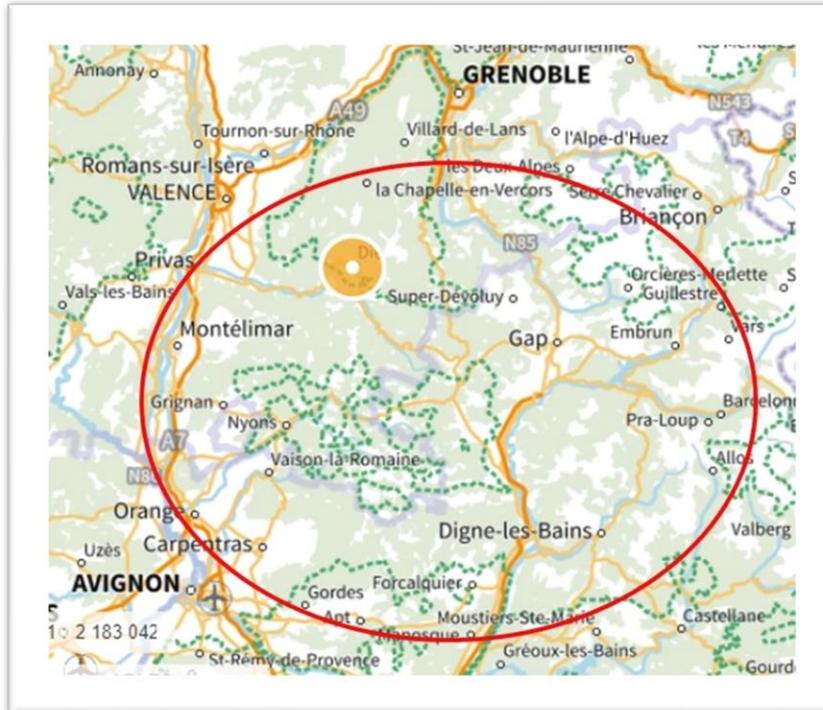


Déroulement du programme

✓ Territoire d'action

Cette année, le programme Parole de Loup s'est déroulée sur 4 départements, certains étant concernés de longue date par la présence du loup, d'autres par une présence plus récente :

- La Drôme
- Le Vaucluse
- Les Hautes-Alpes
- Les Alpes de Haute-Provence



Zones de présence du loup en France – Hiver 2020-2021- Office français de la biodiversité

ZPP_HIVERNAL_2021

- Zone de Présence Permanente "meute"
- Zone de Présence Permanente "non meute"
- Zone de Présence "à confirmer"

✓ Des bénévoles engagés et formés

Le programme Parole de Loup repose principalement sur l'engagement bénévole des adhérents de l'association FERUS. Ils sont cependant en permanence encadrés par une salariée de l'association.



Ces bénévoles sont recrutés en amont du programme (entre mai et juin). Ils sont originaires de toute la France, parfois de zones directement concernées par la présence du loup, parfois de zones où le canidé n'est pas encore présent.

Le profil de ces bénévoles est très variable : jeunes étudiants, majoritairement dans une formation en lien avec la nature à la recherche d'une (première) expérience de terrain, actifs ou retraités souhaitant donner de leur temps pour une cause qui leur tient à cœur... Tous sont animés par l'envie de mieux comprendre les réelles positions locales sur la présence du loup,

au-delà du regard parfois tronqué exprimé dans la presse et motivés pour répondre aux interrogations multiples du grand public, sur un sujet qui ne laisse personne indifférent.

Ces bénévoles s'engagent pour une à deux semaines, FERUS prenant en charge leur hébergement en gîte et la nourriture. C'est une réelle satisfaction pour l'association de retrouver chaque année des bénévoles ayant déjà participé les années précédentes, preuve de l'intérêt du programme.

La présence du loup en France étant un sujet complexe et abondant des connaissances transversales (scientifiques, législatives, politiques, sociétales, agricoles...), les bénévoles sont bien entendu formés en amont de leur action sur le terrain, afin de pouvoir délivrer une information complète et fiable.

Plusieurs semaines avant leur arrivée, un dossier complet est remis aux bénévoles rappelant les sites web incontournables (Mission loup DREAL AURA, Loupfrance.fr, MOOC Large Carnivores) et les documents de référence à consulter (Plan National Loup, les derniers Info-Loup, bilans du suivi par l'OFB...).

A l'arrivée des bénévoles, un temps de formation est prévu, leur permettant de s'imprégner du questionnaire qu'ils auront à utiliser sur les marchés. Les questions les plus fréquentes sont passées en revue permettant à chacun de bien maîtriser les réponses.

Une sortie terrain est organisée le lendemain de leur arrivée, encadrée par un accompagnateur en montagne local, leur permettant de découvrir les spécificités du territoire sur lequel ils vont évoluer. Si l'occasion se présente, une visite chez un éleveur partenaire du programme Pastoraloup est aussi mise en place.

Enfin, des livres comme « Le loup » de Jean-Marc Landry ; « Des loups et des hommes » de Caroline Audibert, ou encore des films « Loups et moutons, des solutions ? » d'Axel Falguier ; « une branche en travers du chemin » de la SAPN sont mis à disposition au gîte.



Une grande rigueur est demandée lors du programme Parole de Loup : en cas de doute sur un sujet/une question, les bénévoles sont bien évidemment encouragés à interpeller l'encadrante FERUS ou à noter une adresse email afin d'apporter une réponse précise à l'interlocuteur.

✓ Types d'actions réalisées

Lors du programme Parole de Loup, plusieurs actions sont proposées :

- Diffusion aux passants dans les rues et lors de manifestations festives de plaquettes d'information sur le loup et les chiens de protection et temps d'échange avec eux ;
- Réalisation d'un questionnaire et échanges avec les habitants et les gens de passage sur les marchés, manifestations locales ;
- Au départ de sentiers de randonnée, rappel des bons comportements à adopter en cas de rencontres avec des chiens de protection, diffusion de la BD d'information sur les chiens de protection ; présentation du questionnaire en ligne « mon expérience avec les chiens de protection ».
- Diffusion chez les commerçants de plaquettes d'information sur le loup et les chiens de protection pour diffusion massive de l'information ;
- Selon les demandes, interventions dans des colonies, centre de vacances, auprès de journalistes ou autres....

A noter : cette année, dans le cadre du lancement de son action Parole de Patou, complétant le programme Parole de Loup, FERUS a aussi proposé des conférences sur les chiens de protection aux offices de tourisme et clubs de randonnée. En tout, entre juin et octobre, une dizaine de conférences aura été réalisée, avec de très bons retours de la part des participants.

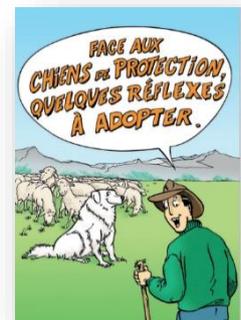
✓ Plaquettes d'information

Cette année, deux plaquettes ont été diffusées dans le cadre de Parole de Loup :



La plaquette « Le Loup en France » de l'association FERUS, réactualisée en amont du programme et expliquant le cadre général (biologie, enjeux, pastoralisme...) : <https://www.ferus.fr/wp-content/uploads/2021/07/plaquette-loup-2021.pdf>

La plaquette sous forme de BD « rencontre avec les chiens de protection, quelques réflexes à adopter » à l'attention des randonneurs et VTTistes, fournie par la DREAL Auvergne Rhône Alpes. (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) dans le cadre de sa mission Loup : [21-03-18-maquette-patou-drealaura-compressse.pdf](https://developpement-durable.gouv.fr/21-03-18-maquette-patou-drealaura-compressse.pdf)



✓ Questionnaire

Les particuliers, locaux ou de passage dans la région, sont abordés sur les marchés et autres lieux touristiques, à l'aide d'un questionnaire. Ils sont invités à prendre quelques minutes (qui se transforment parfois en beaucoup plus !) pour échanger sur la question du loup en France.

Le département de la personne interrogée est systématiquement demandé. Cela permet au moment de l'analyse des questionnaires, de classer les répondants en trois catégories :

- Zone loup (présence permanente et développée sur le département) : 04/05/06/26/38/73/74/83
- Autres départements
- Etranger

Au travers de quatre interrogations, le formulaire permet de recueillir leur perception sur la présence du loup en France près de 30 ans après son retour, sur leurs éventuelles inquiétudes face à sa présence sur leur territoire, sur leur connaissance des mesures mises en place dans le cadre du Plan National Loup, concernant notamment la protection des troupeaux, et enfin sur leur perception des tirs létaux réglementaires.

Les réponses récoltées sont ensuite renseignées sur la version en ligne du questionnaire (sous google form) permettant alors d'analyser les données.

QUESTIONNAIRE PAROLE DE LOUP 2021		En plus du dispositif d'indemnisation, l'Etat finance aussi des mesures de protection des troupeaux aux éleveurs. Connaissiez vous certaines de ces mesures ?	
Marché/date :			
Département de la <u>personne interrogée</u> (nom et numéro) :		O Oui	O Non
Le loup est de retour en France depuis 30 ans (1992), pensez vous qu'il ait sa place ?	Si oui, pouvez-vous en citer ?		
<input type="radio"/> Oui, tout à fait	<input type="radio"/> Plutôt oui	<input type="radio"/> Chien de protection	
<input type="radio"/> Plutôt non	<input type="radio"/> Absolument pas	<input type="radio"/> Présence humaine (berger et/ou aide berger)	
<input type="radio"/> Ne sais pas/pas d'avis		<input type="radio"/> Filet de protection/ Filets électriques + panneau solaires	
Pourquoi ?		<input type="radio"/> Dispositif d'effarouchement (fox-light par exemple)	
	Remarque (s) du répondant:		
La présence du loup vous inquiète-t-elle personnellement quand vous vous baladez?	Bien que le loup soit une espèce protégée, l'Etat autorise chaque année l'abattage d'une partie de la population: Prêt de 20% en 2021 , soit 110 loups sur une population estimée à 620. Êtes-vous favorable à cette mesure ?		
<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Tout à fait favorable	<input type="radio"/> favorable	
<input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Plutôt opposé	<input type="radio"/> Totalement opposé	
<input type="radio"/> Ne sais pas/pas d'avis	<input type="radio"/> Ne sais pas		
Pourquoi ?	Pourquoi ?		

✓ Distribution de plaquettes d'information chez les commerçants

La liste des communes concernées par le passage de l'équipe Parole de Loup est disponible en annexe 1. Pour chacun des commerçants visités, les bénévoles sont invités à présenter l'objectif du programme Parole de Loup et d'expliquer brièvement en quoi consistent les deux plaquettes proposées, pour éviter tout malentendu. A l'aide d'une grille de suivi, l'équipe Parole de Loup note le nombre de commerçants qui acceptent ou non de diffuser les brochures. En cas de refus, la raison est demandée.

Ainsi, pour l'édition 2021 :

- 12 000 plaquettes d'information « le Loup en France » et 12 000 BD « chiens de protection, les bons réflexes à adopter » ont été distribuées.
 - 1222 commerces/lieux d'accueil ont accepté de diffuser nos deux documents.
 - 21 ont accepté uniquement de diffuser la plaquette sur les chiens de protection, la plupart ayant peur de créer une polémique auprès de leur clientèle avec les plaquettes loup. Parmi ces 21, 4 se sont présentés comme anti-loup, mais ont jugé important de communiquer sur les chiens de protection.
 - 176 commerces ont refusé les plaquettes, par manque de place le plus souvent (102), mais aussi à cause du Covid, du manque d'intérêt pour le sujet, et du fait qu'ils ne prennent pas de flyer ou bien uniquement sur des animations de leur secteur. 18 ont refusé par peur de la polémique et 23 se sont présentés comme « anti-loup ».
- **Sur 1419 commerces visités au total, seuls 27 commerçants nous ont fait part de leur opposition à la présence du loup, ce qui représente moins de 2% des commerçants rencontrés.**

On peut aussi constater une évolution positive du côté des offices de tourisme vis-à-vis de la plaquette « le loup en France ». Si au début du lancement du programme Parole de Loup en 2015, on pouvait parfois faire face à des réticences pour exposer directement la plaquette sur les rayons (elle était alors distribuée au cas par cas selon les questions et centre d'intérêt des visiteurs des offices), on constate que cette plaquette est maintenant très régulièrement exposée et que les offices de tourisme n'hésitent pas à nous contacter lorsque leur stock est vide.

✓ Maraudage "chiens de protection"

Cette année, 8 actions de maraudage spéciale « chiens de protection » ont été prévues aux départs de sentiers de randonnées :

- 84 : Mont-Ventoux (2 actions)
- 05 : Ancelle (col de Moissière-05) / Ceillac (05) / Les Orres (05) / Réallon (05)
- 04 : Montclar (04) / Allos (04)

On estime à une centaine, en moyenne, de randonneurs sensibilisés en lors de chaque action.

L'accueil reçu de la part du public est très bon, très peu de refus sont essuyés, chaque groupe de randonneurs prenant le temps d'échanger sur la présence des chiens de protection et d'écouter les recommandations. La



© FERUS

BD elle aussi est très bien accueillie. Les volontaires pouvaient aussi visionner les vidéos de l'éthologue Jean-Marc Landry sur les chiens de protection via des tablettes tactiles.

Finalement, l'action est encouragée et saluée par tous, preuve d'une réelle demande concernant ce sujet.

Lors de ces actions de maraudage, on constate que les randonneurs sont dans une majeure partie des cas au courant de la présence des chiens de protection en montagne, mais sans pour autant connaître leur rôle (alerter et s'interposer si nécessaire) ni vraiment savoir comment réagir en cas de rencontre. Ils ont parfois déjà été sensibilisés (par un panneau, un flyer, en passant dans un office de tourisme ou autre) et quelques consignes sont retenues (notamment l'idée de contourner le troupeau), mais pas forcément les consignes recommandées à l'approche du/des chiens (s'arrêter, se regrouper, pas de gestes brusques ou de cris...) ou celles liées à la présence potentielle de leur chien domestique (laisse, ne pas le prendre dans les bras...).

Le questionnaire « Mon expérience avec les chiens de protection » a été largement relayé de manière orale lors de cette action. Cependant, il serait intéressant dans le futur, d'intégrer un encart concernant cette enquête directement à l'intérieur de la plaquette BD « chiens de protection » pour que les personnes puissent la retrouver facilement ou s'il existe un flyer concernant cette enquête d'en avoir en stock pour les remettre aux personnes intéressées.

✓ Réalisation d'un questionnaire sur les marchés

Pour l'édition 2021 :

- 420 questionnaires ont été réalisés sur 13 marchés (ou lieux fréquentés) différents :
 - 26 => col de rousset/ Crest/Die/ La Chapelle en Vercors/ Dieulefit/ Nyons ;
 - 84 => Gordes ; (Sault annulé pour cause de fortes pluies)
 - 05 => Savine le lac / L'argentière- la Bessée/ Embrun/ Guillestre ;
 - 04 => Seyne les Alpes/ Barcelonnette
- Cela a donné lieu à des heures d'échange avec les passants, locaux ou de passage sur la présence du loup en France et le Plan National Loup mis en place par l'Etat français.

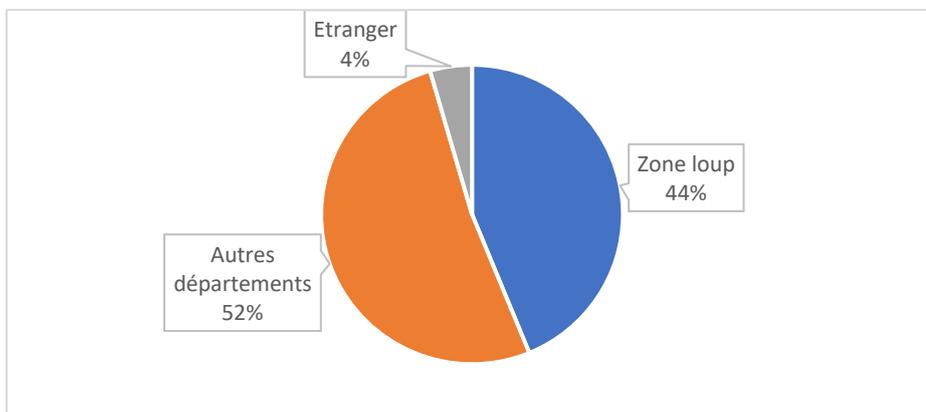


© FERUS

Résultats du questionnaire Parole de Loup

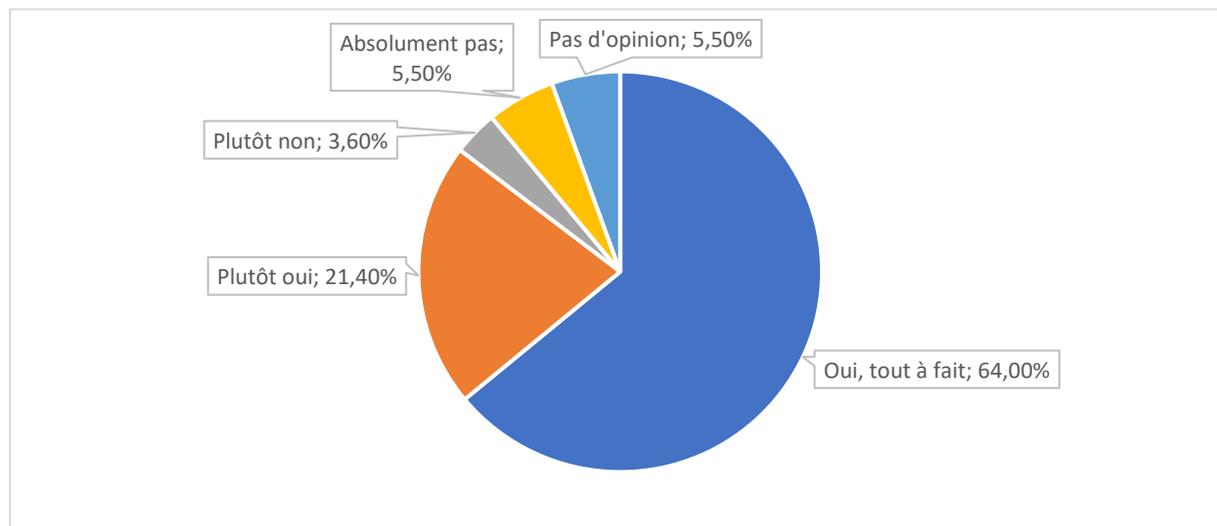
✓ Provenance des répondants

Rappel : Zone loup (présence permanente et développée sur le département) = départements 04/05/06/26/38/73/74/83



Soit 184 personnes vivant en zone « loup », 217 personnes de passage dans le secteur où ont été réalisées les enquêtes et 19 personnes provenant de l'étranger (Belgique, Suisse, Angleterre, Pays-Bas...)

✓ Question 1 : Le loup est de retour en France depuis près de 30 ans (1992), pensez-vous aujourd'hui qu'il ait sa place ?



Comme lors de chaque édition de Parole de Loup, une large majorité des répondants est favorable à la présence du loup : 85,4 % pensent que le loup a sa place en France.

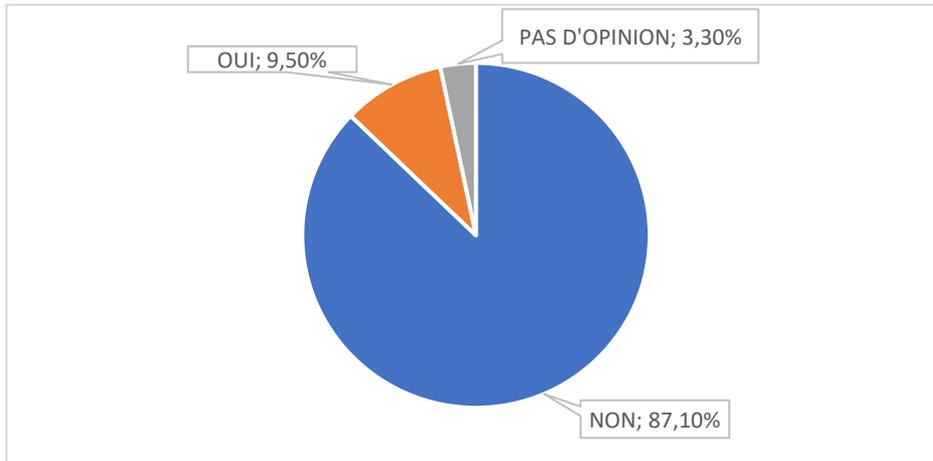
Les justifications les plus souvent avancées sont les suivantes :

- C'est un animal comme un autre, il a le droit de vie autant que l'humain
- Il fait partie de la chaîne alimentaire, il joue un rôle dans l'équilibre des écosystèmes
- Il était là avant nous
- Il est important de préserver la biodiversité, la nature

Les personnes répondant « plutôt oui » au lieu de « oui tout à fait » soulignent l'importance de trouver des solutions pour mieux cohabiter avec le canidé.

Parmi les personnes opposées ou plutôt opposées à la présence du loup, soit 9,1% des répondants, la justification principale est l'impact du loup sur le pastoralisme. Quelques personnes mettent en avant l'impact possible sur le gibier.

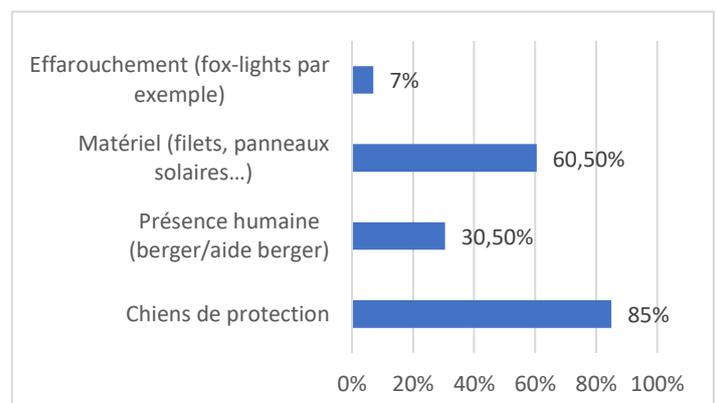
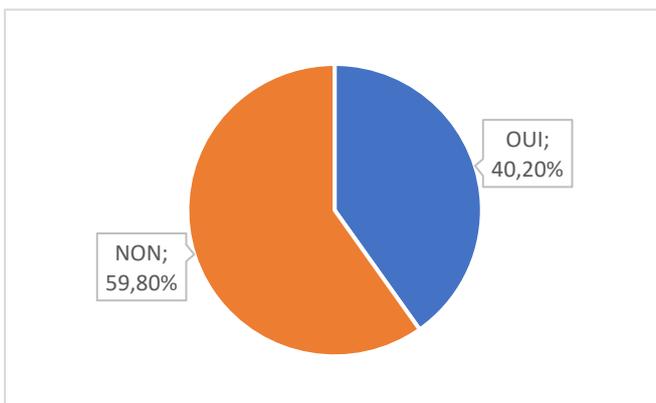
✓ **Question 2 : La présence du loup vous inquiète-t-elle personnellement quand vous vous baladez ?**



87,1 % des répondants ne sont pas inquiets de la présence du loup, estimant que l'animal n'attaque pas l'homme, qu'il est au contraire craintif, discret et difficile à observer. Certains aimeraient au contraire le rencontrer.

Parmi les personnes inquiètes, c'est surtout par rapport à des situations particulières : avec des enfants, avec un chien, en bivouac, dans le cas d'une rencontre avec une meute... D'autres soulignent le fait que le loup est un prédateur, un carnivore, un animal sauvage et donc potentiellement une menace pour eux. Enfin certains rappellent l'influence des contes et légendes du passé dans leur perception.

✓ **Question 3 : en plus du dispositif d'indemnisation, l'Etat finance des mesures de protection des troupeaux aux éleveurs. Connaissez-vous certaines de ces mesures ? Si oui, lesquelles pouvez-vous citer ?**



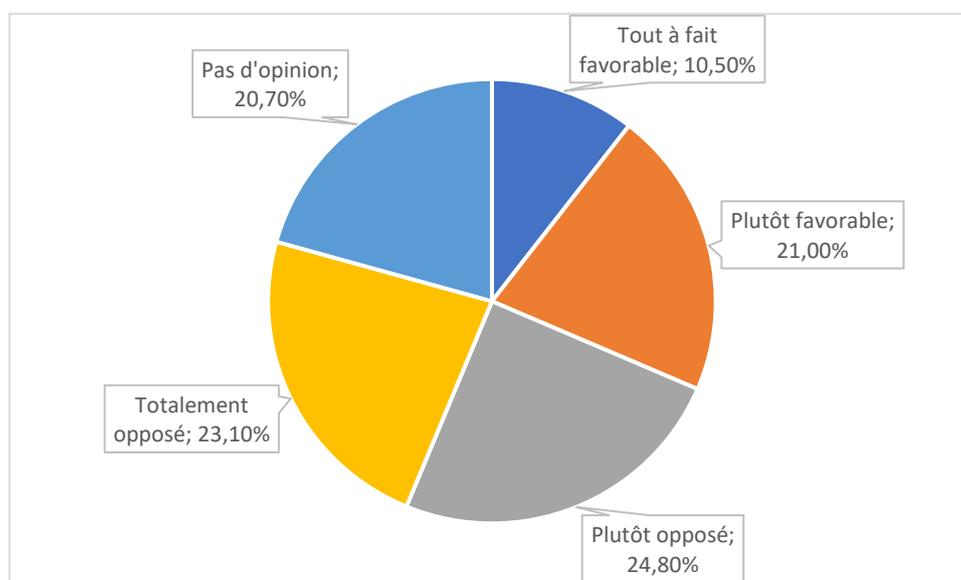
On note que près de deux personnes sur 3 ne connaissent pas ou peu les mesures existantes de protection des troupeaux et encore moins leur financement par l'Etat dans le cadre du Plan National Loup (la mesure concernant l'indemnisation des dégâts est par contre souvent connue du public qui en parle spontanément).

A chaque fois, les sondés sont surpris d'apprendre que ces mesures d'accompagnement ont été prises depuis de nombreuses années maintenant. Cette politique d'aide à la protection des troupeaux est perçue de manière très favorable et très souvent encouragée pour améliorer la coexistence entre les activités humaines et le loup. Toutefois beaucoup expriment le regret de ne jamais en entendre parler. Il est donc important de continuer à communiquer sur le contenu du Plan National Loup. Quelques individus sont suspicieux et pensent que nous "mentons" ou que ce ne sont que des "promesses de l'Etat jamais appliquées".

Les personnes au courant du financement des mesures de protection citent majoritairement les chiens de protection puis l'achat de matériel. Le financement du renforcement de la présence humaine sur les troupeaux reste peu connu, de même que les dispositifs d'effarouchement.

Remarque : cette question est souvent l'occasion de discuter de la question des chiens de protection. En effet, de nombreuses personnes soulèvent leurs inquiétudes vis-à-vis de la présence des chiens. Aider les éleveurs à se protéger du loup en finançant ces chiens est plutôt bien perçu, mais nombreuses sont les personnes qui demandent que leur mise en place soit mieux encadrée, mieux accompagnée, mieux contrôlée, en contrepartie du financement. Les recommandations en cas de rencontre étaient évidemment diffusées systématiquement.

- ✓ **Question 4 : bien que le loup soit une espèce protégée, l'Etat autorise chaque année l'abattage d'une partie de la population : près de 20% en 2021, soit environ 118 loups sur une population estimée à 620. Êtes-vous favorable à cette mesure ?**



Une personne sur cinq s'abstient de répondre à cette question. Ils estiment ne pas avoir assez d'éléments scientifiques pour y répondre.

Près de 48% des répondants ne sont pas favorables à cette mesure :

Un quart des sondés (24,8%) se dit "plutôt opposés", estimant que le plafond de prélèvement est très élevé. Pour eux, cette mesure doit être mise en place en dernier recours, en cas d'échec des mesures de protection, et en situation de défense uniquement, à condition de ne pas mettre en danger la viabilité de la population. Ils demandent un suivi et un encadrement scientifique strict.

23,1% des sondés s'opposent totalement à cette campagne de prélèvement. Ils sont contre l'abattage et la chasse en général, et trouvent le plafond mis en place complètement disproportionné. Ils rappellent que le loup est une espèce protégée à l'origine, qui se régule de lui-même et que nous nous devons de respecter la nature qui nous entoure et nous y adapter. Ils jugent cette mesure inutile et non durable, voir démagogique, et mettent en avant la protection des troupeaux par des mesures non-létales.

31,5% des répondants sont favorables à la mise en place de ces tirs : 21% de "plutôt favorable" et 10,5% de "totalement favorable". Les répondants pensent qu'il est nécessaire de réguler la population de loup et donc que c'est pour cela que ces tirs sont mis en place. Cette mesure n'est pas vraiment perçue comme un éventuel moyen de faire baisser la prédation. Les sondés ont peur d'une éventuelle prolifération du loup, à l'image du sanglier. Quand, dans la discussion qui suit la question, des éléments d'information sur le statut d'espèce protégé du loup sont apportés ainsi que les éléments concernant la dynamique de croissance de la population du canidé ces dernières années, nombreuses sont les personnes qui au final sont interloquées : si contrairement à ce qu'ils pensaient, la régulation du loup n'est pas nécessaire et illégale aux yeux de la Directive Habitat, pourquoi autoriser à tuer tant de loup chaque année ? Cela a-t-il un réel impact sur la prédation des troupeaux ?

Quelques personnes réclament l'éradication du loup car ce serait un animal dangereux.

✓ **Habitants de zones fréquentées par le loup/ habitant en zone non concernée, des différences d'opinion ?**

Lorsque que l'on analyse les réponses de la question 1 en fonction de la provenance des répondants, les tendances sont similaires, **la population étant largement favorable au loup qu'elle soit concernée ou non par la présence de l'animal sur son département.**

- Zone loup : 79,3 % de la population pense que le loup à sa place en France (61,4% de tout à fait et 17,9% de plutôt oui)
- Autre département : 90,4% de la population pense que le loup à sa place en France (64,5% de tout à fait et 25,9 % de plutôt oui)
- Etranger : 100 % des touristes étrangers pense que le loup à sa place en France

Contrairement à ce qu'on peut souvent entendre dans les médias ou de la part des opposants aux loups, la protection du loup n'intéresse pas que les « citadins » vivant loin des zones à loups.

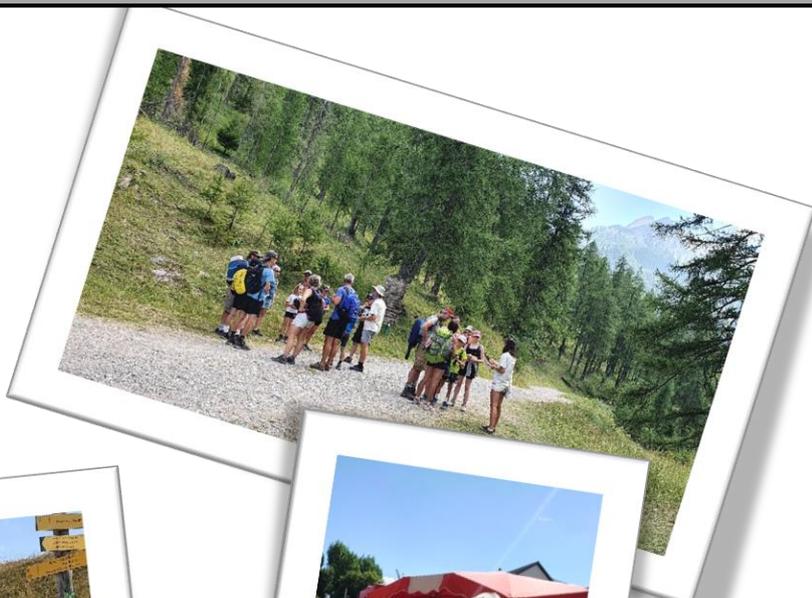
Le constat est le même pour la question 2 : on n'est pas plus inquiet par la présence du loup que l'on soit de passage ou que l'on vive sur le même territoire que l'animal (86,6% / 87,5%).

De même, concernant la question 4 et la perception de la politique de tirs, les mêmes tendances sont observées, que l'on soit touriste ou habitant d'une zone concernée par la présence du loup.

On peut noter logiquement une différence pour la question 3, concernant le financement des mesures de protection, où les personnes vivant en zone à loup semblent légèrement et logiquement mieux informées (en zone loup 48,3% connaissent les moyens de protection contre 33,2 % pour les personnes provenant d'un autre département), même si dans les deux cas, la proportion de personnes ne connaissant pas ces mesures reste la plus importante.

Parole de loup en photos

Crédits photo pour l'ensemble : © FERUS



Perspectives et remerciements

Année après année, l'excellent accueil réservé à l'équipe Parole de Loup sur les marchés, départs de randonnée et dans les commerces démontre que le grand public est en attente d'informations sur le retour du loup et les moyens mis en œuvre pour améliorer sa coexistence avec l'humain. C'est un sujet souvent traité dans les médias de façon caricaturale, de nombreuses personnes sont preneuses d'informations fiables et vérifiables, et l'action Parole de Loup est souvent saluée et encouragée.

Même s'il existe parfois des divergences d'opinion, la quasi-totalité des échanges sont constructifs, il est très rare que nous soyons pris à partie et que le dialogue soit impossible. C'est une des forces d'une action comme Parole de Loup : démontrer que l'on peut arriver à échanger et communiquer, trouver des points d'accord quelles que soient nos opinions initiales sur ce sujet qui reste sensible. L'apaisement des tensions passe inévitablement par le dialogue, l'écoute et la compréhension de l'autre. A son échelle, Parole de Loup y contribue. Ce type d'action participe aussi dans une certaine mesure à la compréhension du dossier par les populations locales et reste un outil pédagogique intéressant à développer, ce que compte évidemment faire l'association FERUS.

Enfin, cette année était aussi l'année test pour une action « cousine » de Parole de Loup, à savoir Parole de Patou, avec l'organisation de conférences sur les chiens de protection et de journées de maraudage au départ des sentiers de randonnée. Les excellents retours reçus lors de ces actions encouragent l'association FERUS dans le développement futur de cette action.

FERUS tient à remercier la DREAL Auvergne – Rhône Alpes pour son soutien et particulièrement Léa Scerri, notre interlocutrice.

Merci à nos bénévoles et adhérents d'avoir consacré du temps et de l'énergie pour cette septième édition de Parole de Loup : Clémence, Charlotte, Lise, Raphaël, Margaux, Isabelle, Dewi, Charles-Elie, Solyne, Océane, Julien.

Annexe 1 : liste des villages visités

Drôme	Montélimar/ Montbrun les bains / Mollans sur Ouvèze /Pierrelongue /Buis les Baronnies/ Saint Agnan en Vercors / Chamaloc/ Die /Crest /Piégros La Clastre /Saillans /Espenel /Vercheny /Luc en Diois /Montlaur en Diois /Recoubeau /Chatillon en Diois /La Chapelle en Vercors /Saint Jean en Royans /Saint Nazaire en Royans /Vassieux en Vercors /Saou /Bourdeaux /Dieulefit /La Bégude de Mazenc /Nyons /Remuzat /Mirabel aux Baronnies /Saint May /Sahune /Les Pilles /Aubres
Vaucluse	Mont-Serein /Bedoin /Malaucène /Mormoiron /Mazan /Saint Didier /Vénaque /Murs /Gordes /Mallemort du Comptat /Sault /Aurel /Savoillans /Entrechaux /Crestet /Vaison la Romaine
Hautes-Alpes	Savines le lac /Pontis /Orbanne /Le sauze du lac /Espinasses /Rousset /Chorges /Gap /Saint Bonnet en Champsaur /Ceillac /Vars /Guillestre /Saint Clément sur Durance /Chateauroux les Alpes /L'argentière La bessée /Saint martin de queyrière /Prelles /Le monetier les bains /La salle les Alpes /Chantemerle /La roche de rame /Eyglies /Embrun /Les orres /Pra-Loup /Uvernet /Réallon /Avancon /les Tancs /Lettret /Tallard /La Sauce /Laragne-Montéglin
Alpes de Haute-Provence	Saint Vincent les forts /La Bréole /Seyne les Alpes /Le Vernet /La Javie /Digne les bains /Selonnet /Montclar /Barcelonnette /Jausier /Les Thuiles /Méolans revel /Le Lauzet Ubaye /La Foux d'allos / Allos

Annexe 2 : liste des conférences « Parole de Patou »

- **Réalisées :**

- Offices de tourisme de Digne-les bains/ Château-Arnoux st Auban / Seyne les Alpes (04)
- Office du tourisme et mairie d'Allos (04)
- Club de randonneurs l'Encoungoura de Seyne les Alpes (04)
- Club Alpin Français du VENTOUX- CARPENTRAS (84)
- Centre de vacances le Rechastel - la Breole (04)
- Cimes et sentiers, club de randonnée de Vaison la Romaine (84)
- Club Alpin français de Digne-les bains (04)
- Comité départemental de randonnée du Var (83)
- Estérel Rando (83)

- **A venir :**

- Comité départemental de randonnée du Vaucluse en partenariat avec la MJC de Cavaillon (84)